

NOTATION 2017

CH-CALAIS

Cfdt:

SANTÉ
SOCIAUX

Le : 06/02/17

CAPL

Le 23 mars 2017 auront lieu les CAPL concernant les notations et appréciations. Certains d'entre vous nous ont fait part de leur incompréhension quant à leur notation 2016: par exemple, le fait de ne plus avoir à faire de rapport circonstancié, certains cadres ont distribués 0,25 à la volée ...

Le fait d'avoir signé votre fiche ne signifie pas que vous êtes d'accord mais que vous en avez pris connaissance.

Sachez que vous avez deux mois pour contester celle-ci auprès de la direction et de la présidente des CAPL.

La procédure est la suivante :

- 1) Demande de recours gracieux auprès du Directeur, (faire tamponner au secrétariat de direction) s'il refuse ou ne donne pas de réponse **sous quinzaine**.
- 2) Courrier de recours à la présidente des CAPL, à déposer au courrier du CH

Modèle de lettre de demande de révision de note et appréciations

Objet : demande de révision de **note** et **d'appréciations**

Date et lieu

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter l'examen de ma notation administrative pour l'année ...

Je conteste la note et l'appréciation pour les motifs suivants : ...

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

N'oubliez pas de faire une copie à la CFDT.

CFDT CH-CALAIS 1601 Boulevard des Justes 62100 Calais

MAIL : syndicat.cfdt@ch-calais.fr

TEL : 23315/24052/ 06/88/38/50/52

Rdv sur notre BLOG : cfdtchcalais.over-blog.com

N'hésitez pas à nous rejoindre